



## " Au plus près des clubs Vosgiens "

**Assemblée Générale du District des Vosges de Football**  
**Vendredi 22 octobre 2021**  
**Espace François Mitterrand – 88100 SAINT-DIÉ des VOSGES**

### **18h00**

Accueil des délégués de chaque club munis de leur licence de dirigeant : *port du masque obligatoire et présentation du passe sanitaire*  
Vérification des pouvoirs - Remise du matériel de vote

### **19h00 : Ordre du jour**

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du district
- 2) Accueil des délégués et des personnalités
- 3) Allocution de M. le Maire
- 4) Vidéo de la ville de SAINT-DIÉ des VOSGES
- 5) † Hommage à Alain DERCHÉ, ex-membre de commissions départementales, régionales, fédérales, ex-secrétaire des SRD
- 6) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2021 à EPINAL
- 7) Rapport moral du Président Bruno HERBST
- 8) Présentation de la Section Sportive Féminine du collège Jules Ferry de Saint-Dié des Vosges
- 9) Commission technique : faits marquants de la saison 2020/2021 par M. Laurent BENIER, Conseiller Technique Régional et Vanessa HAMM Conseillère Technique pour le Développement et l'Animation des Pratiques
- 10) Présentation des comptes annuels de la saison 2019/2020 par M. Pierre BERETTA, Vice-président/trésorier
- 11) Rapport de M. BAUMANN, expert-comptable
- 12) Rapport général et rapport spécial de M. VOIRIN, commissaire aux comptes
- 13) Approbation des comptes 2020/2021 par M. Pierre BERETTA
- 14) Intervention de M. Daniel DAUBIÉ, président de la Commission départementale des arbitres
- 15) Intervention de M. Christian NICHINI, Vice-président/secrétaire général : actualisation des statuts – règlement disciplinaire – vœux des clubs
- 16) Le District des Vosges de Football, un relais pour les actions de prévention de la santé
- 17) Intervention des personnalités
- 18) Récompenses
  - Section féminine des Stades Réunis SAINT-DIÉ KELLERMANN
  - distinctions particulières
  - tirage au sort pour l'attribution des ballons offerts par MC Sports
- 19) Clôture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST président du district

### **Clubs présents ou représentés**

US ARCHES - ES AVIERE - AS BAZOILLES ET MENIL - BRU/JEANMENIL - SM BRUYERES - FC BCV - RF BULGNEVILLE - OC BUSSANG - CS CHARMES - JS CHATENOIS - AS CHENIMENIL - RC CORCIEUX - ASL COUSSEY - AS DARNEY - FC DOGNEVILLE - FC DOMMARTIN LES REMIREMONT - ASC DOMPAIRE - FC ELOYES - FCV EPINAL - SA EPINAL - SM

ETIVAL - AS GERARDMER - AS GIRANCOURT - AS GIRMONT - AS GIRONCOURT - ES GOLBEY - FC GRANGES SUR VOLOGNE - FC HADOL - ES HAUTE MEURTHE - FC HAUTE MOSELOTTE - US LAMARCHE - CS LE THILLOT - FC LE THOLY - FR MENIL ROZEROTTE - AS MOYENPETITRAON - FC NEUFCHATEAU/LIFFOL - AS NOMEXY/VINCEY - AS PADOUX - AS PLOMBIERES - CS RAMBERVILLERS - AS RAMONCHAMP - US RAON L'ETAPE - FC REMIREMONT/ST ETIENNE - US ST AME/JULIENRUPT - SR ST DIE KELLERMANN - FC ST LEONARD - ES ST MICHEL SUR MEURTHE - FC STE MARGUERITE – ASF SAULXURES SUR MOSELOTTE THIEFFOSSE - FC SAULCY - US SENONES - ES THAON - AS VAGNEY - US VAL DE SAONE - AS VANEMONT - FCA XERTIGNY

L'assemblée générale du District des Vosges de Football réunie ce 22 octobre 2021 à SAINT-DIÉ des VOSGES se déroule en présence de 54 clubs soit les 2/3 des clubs vosgiens et compte 255 voix représentées sur les 329 possibles, soit 75 % : le quorum est atteint. L'assemblée peut ainsi délibérer valablement.

### Assistent

#### **Membres du comité de direction**

Alex ANY - Pierre BERETTA - Hervé BOILLOT – Gilles CÔME – Jean-Paul DELAHAYE - François DELON - Eric FEBVRE - Anthony GUEDES - Bruno HERBST (et son épouse) - César LACOMBE - Pascale LAPÔTRE - Fabrice LENOIR (et son épouse) - Christian NICHINI - Patrick PHILIPPE - Delphine RONDEAU - Daniel DAUBIÉ (et son épouse)

#### **Membres des commissions du district**

Alain CHANTECLAIR - Gérard VALENCE - Audrey LIVRAMENTO - Jean-Claude SACHOT - Jean-Louis SALELL - Walter DE NARDIN - Eric ZIMMERMANN - Jérôme MANGIN - Christophe MAULBON - Joël BROLIS - Philippe ANDRE - Rémi GEHIN - Alexis GARAUDEL - Claude SIBLOT -

#### **Membre de l'équipe technique régionale**

Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional

#### **Personnalités**

Mustapha GUGLU, adjoint aux sports représentant M. le Maire de Saint-Dié-des-Vosges - Albert GEMMICH, président de la LGEF - Agathe LACOMBE, responsable de la commission féminisation de la LGEF - Mme Marie Agnès MERVELET, Crédit Agricole - Jean-Marie LALANDRE, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges - Patricia BRAUN, proviseure de la cité scolaire Jules Ferry de St Dié - Karine DIDIER, Principale du collège Jules Ferry de St Dié - Jean-François WUST, Président du CDOS (et sa compagne) - Isabelle BALLAY, responsable développement CDOS - Philippe BAUMANN, expert-comptable - Thierry VOIRIN, commissaire aux comptes - Cédric CHRISTOPHE - Jean CARRARA - Philippe PISSOT - Frédéric DEBRONDE - Rachel VAUTRIN

#### **Personnel administratif et technique**

Maryline LETELLIER - Laurent BENIER, CTR – Vanessa HAMM, CTDAP

#### **Personnalités excusées**

Gérard CHERPION, Député - François VANNSON, Président du Conseil Départemental - David VALENCE, maire de Saint-Dié - Karine SERNAGLIA, directrice du service des sports Mairie de Saint-Dié - Aline RIETSCH, proviseure adjointe lycée Jules Ferry de Saint-Dié - Mohamadou NDIAYE, Président SRDK -

#### **Membres du comité de direction excusés**

Alain COLNE - Patrick EDGARD - Sophie PIERREL – Guy ROBIN - Patrick GEBHART

#### **Membres des commissions du district excusés**

Jacques HUMBERTCLAUDE - Patrick TRIBOULOT - Jacques VERITE - Corine CENTLIVRE - Roger GROSJEAN - Christophe COLLE - Michel GEIGER - Jean-Marie MOTSCHWILLER - David BILLOIR - Pascal THOMAZEAU - Yves JACQUELIN - Francis VERDUN

## Préambule

L'Assemblée Générale est animée par M. César LACOMBE, membre du Comité de Direction, responsable de la communication et de la page Facebook du District. L'Assemblée Générale est diffusée en direct sur ce média.

## Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du District

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

« Je déclare ouverte cette assemblée générale du District des Vosges de Football à Saint-Dié des Vosges. Je remercie Monsieur GUGLU Mustapha, adjoint au maire, délégué à la jeunesse, au sport, à la vie associative et à la transition numérique qui représente Monsieur le Maire, David VALENCE, retenu par d'autres obligations, de nous accueillir dans cette belle et fonctionnelle salle à l'Espace François MITTERRAND.

Je voudrais saluer, toutes les personnes présentes et toute la famille du football que vous soyez présidents et nouveaux présidents, secrétaires, trésoriers, membres de clubs, entraîneurs, joueurs, arbitres, bénévoles, partenaires, supporters, les membres du Comité de Direction du District, les présidents des différentes commissions du District et tous les membres des commissions, la presse avec Yannick ANTOINE de Vosges Matin, une mention toujours particulière à tous les conjoints, et selon la formule consacrée pour leur patience et leur bienveillance.

Je suis heureux d'accueillir tout particulièrement les personnalités présentes par ordre alphabétique :

- Mme Isabelle BALLAY, responsable Développement Comité Départemental Olympique et Sportif Vosges
- M. Philippe BAUMANN, expert-comptable
- M. Hervé BOILLOT, Président de l'UNAF du Grand Est
- Mme BRAUN Patricia, Provisoire de la cité scolaire Jules Ferry à Saint-Dié des Vosges
- Mme DIDIER Karine, Principale adjointe au collège Jules Ferry à Saint-Dié des Vosges
- M. Alexis GARAUDEL, Président de l'UNAF Vosges
- M. Albert GEMMRICH, Président de la Ligue de Football du Grand Est
- M. Patrice GRETHEN, Directeur technique régional de la ligue de football du Grand Est
- Mme Agathe LACOMBE, Présidente de la commission de féminisation de la ligue de football du Grand Est
- M. Jean-Marie LALANDRE, vice-président de la communauté d'agglomération chargé des sports
- Mme Marie-Agnès MERVELET, représentante du Crédit Agricole des Vosges
- M. Claude SIBLOT, Président fondateur du District des Vosges de Football et représentant Profession sport animation 88
- M. Thierry VOIRIN, commissaire aux comptes
- M. Jean-François WUST, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges
- M. Sylvain ZANETTI, Président régional du don du sang bénévole.

Je voudrais remercier Cédric CHRISTOPHE et toute son équipe, les salariés du district : Maryline, Vanessa, Kentin et Laurent pour leur investissement afin que cette Assemblée Générale se présente dans les meilleures conditions. J'associe aussi tous mes remerciements à tous les membres de la commission « Assemblée Générale » du District, les membres du Comité de Direction ainsi que les agents de la Ville de Saint-Dié des Vosges sollicités pour l'occasion. Je présente toutes mes excuses à toutes les personnes qui auraient pu être oubliées.

J'ai également une pensée émue pour Alain DERCHÉ qui nous a quittés en juillet dernier.

Alain est parti le 15 juillet à l'âge de 76 ans, cheville ouvrière de longues années au sein du club de Saint-Dié comme secrétaire, engagement pendant plusieurs mandats au sein du Comité de Direction du District des Vosges en tant que vice-président, mandat régional et national.

Je vous propose quelques applaudissements en signe de recueillement.

*Une salve d'applaudissements salue la mémoire d'Alain, un grand serviteur du football.*

Merci.

Je cède la parole à M. GUGLU Mustapha, adjoint au Maire, pour le traditionnel mot d'accueil.

### **Intervention de M. Mustapha GUGLU, adjoint au maire de SAINT-DIÉ des Vosges**

*En préambule*, à travers une vidéo, M. le Maire dit avoir été sensible au choix du District des Vosges de Football d'organiser son rendez-vous annuel avec les clubs vosgiens à SAINT-DIÉ des Vosges. M. le Maire manifeste son amitié aux acteurs du football vosgien et leur apporte tout son soutien. Il leur souhaite une bonne Assemblée Générale.

M. GUGLU prend le relais de M. le Maire. Il souligne l'impact de la COVID qui a ralenti la vie des associations mais qui ont continué à bien exister à l'exemple du club de football SRD/K qu'il met à l'honneur tant ce club joue un rôle majeur dans la vie sportive et sociale de la ville.

Il a une pensée particulière pour Alain DERCHÉ qui fut la cheville ouvrière des SRD pendant de nombreuses années.

Une vidéo présentant les richesses de SAINT-DIÉ des Vosges (patrimoine, histoire, environnement, paysages, installations et activités sportives, gastronomie) clôt son intervention.

### **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020 à Epinal :**

Le PV est adopté à l'unanimité

### **Rapport moral de M. Bruno HERBST, Président**

Après une saison 2019-2020 qui s'est terminée fin mars dans l'urgence sanitaire, les compétitions en championnat de la saison dernière 2020-2021 ont pu redémarrées normalement en septembre.

Aussi, la Fédération française de football avait décidée qu'il n'y aurait ni montée ni descente pour cette nouvelle saison.

A partir de fin octobre, nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois à l'arrêt, cause crise COVID, avec beaucoup d'incertitudes et de questionnements suite à l'annonce par le président de la république des mesures de confinement. Suite à cela, la Fédération française de football a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions.

Dès le 1<sup>er</sup> novembre, le District des Vosges communiquait sur l'idée de permettre aux joueurs de relever des défis par le biais des réseaux sociaux. Cette période a permis d'entretenir des liens si précieux avec les clubs et leurs licenciés compte tenu de la situation épidémique. Tous ces points seront évoqués dans le compte rendu technique.

Ce début d'année 2021 est marqué par une certaine cacophonie administrative. En effet, nos licenciés majeurs se sont trouvés dans l'impossibilité de s'entraîner dans notre département, situation unique dans le Grand Est. Malgré tout, la nouvelle année a débuté par la mise en place de visio-conférences avec la division 1, notre élite départementale, moyen de conserver le lien si important avec les clubs, de prendre la température et être à l'écoute des clubs sachant que nous n'avions aucune visibilité dans le temps.

Ce début d'année nous a permis également de nous adapter à la situation avec la cérémonie des vœux, fin janvier, en Visio conférence.

En février et mars, les membres du Comité de Direction du District ont rendu visite aux gagnants de l'opération « défis foot » pour remettre des lots au sein des clubs dans tout le département.

Après de multiples relances et avec l'appui des services de Noël LE GRAET, Président de la fédération française de football, d'Albert GEMMICH, Président de la ligue de football du Grand Est, de Stéphane VIRY député et du nouveau président du Comité département Olympique et sportif des Vosges, Jean-François WUST, l'autorisation par la Préfecture a été donnée au District de reprendre l'entraînement début avril pour les séniors.

Cette période d'avril, mai et juin a permis la mise en place d'opérations de rassemblements chez les jeunes (une quarantaine de clubs concernés), l'action « A fonds les ballons » sera développée par Laurent BENIER dans la partie technique.

Cette période correspond également à une non reprise des championnats jusqu'à la fin de saison.

En conséquence, le District des Vosges a proposé pour la fin juin l'organisation de 2 journées de championnat aux clubs dans un cadre amical. L'objectif était de permettre aux clubs de retrouver et de faciliter le retour de leurs licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres).

Beaucoup de rencontres ne se sont pas déroulées dans la mesure où les clubs s'étaient déjà organisés pour ne pas rester inactifs.

La saison s'est terminée par la tournée de la Ligue de Football du Grand Est avec une opération dans chaque département.

La ville de Gérardmer a été le théâtre d'une journée bien remplie avec table ronde le matin, l'opération « A fonds les ballons » en début d'après-midi et un match de gala entre une sélection vosgienne et une sélection d'anciens pros de Nancy et de Metz en fin de journée.

Tout ce qui a été proposé aux clubs correspondait à notre volonté d'être à leur écoute, compte tenu de l'inactivité dans laquelle ils risquaient de se trouver.

Nous nous sommes tous adaptés avec solidarité aux circonstances en essayant de trouver le meilleur équilibre entre respect des normes sécuritaires et la poursuite de notre pratique sportive.

Ce début de saison 2021-2022 est reparti avec le bonheur de se retrouver tout en étant dans une certaine prudence.

Je terminerai ce rapport moral sur une bonne note,

Avec la coupe de France qui anime ce début de saison et le 6<sup>ème</sup> tour qui voit encore 4 clubs vosgiens qualifiés (Epinal, Raon-L'étape, Thaon et Eloyes le petit poucet) les 29 et 30 octobre prochain.

**Mise aux voix du rapport moral du président** : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **Présentation de la Section Sportive Féminine du collège Jules Ferry de Saint-Dié des Vosges**

En préambule, M. Laurent BÉNIER rappelle l'implantation des sections Sportives en collège sur le territoire vosgien : ELOYES, EPINAL (+ Lycée), GOLBEY, NEUFCHATEAU, RAON L'ETAPE, SAINT-DIE, CAPAVENIR/THAON et VITTEL/CONTREXEVILLE. Une section sportive « ARBITRAGE » inter-lycées fonctionne à EPINAL en relation avec la CDA.

#### **Présentation de la Section Sportive Féminine**

*Mme Patricia BRAUN, proviseur de la cité scolaire Jules Ferry.*

Le sport, levier de la citoyenneté, est valorisé à travers ce projet sportif et concerne des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Mme BRAUN est très fière de l'ouverture de cette section sportive dédiée uniquement à des jeunes filles.

*Mme Aline DIDIER, principale adjointe*

Mme DIDIER précise l'emploi du temps de ces jeunes filles : 2hx2/semaine, de 15h à 17h, le lundi et le vendredi. Le projet sera également ouvert aux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> les années suivantes.

A travers une vidéo enregistrée par M. César LACOMBE, Mme DIDIER et M. Fabrice LENOIR, le référent de l'établissement de cette section sportive, soulignent que ce projet scolaire, sportif, citoyen est une clé pour bien apprendre le vivre ensemble et acquérir un savoir-faire et un savoir-être. M. Cédric CHRISTOPHE, l'animateur sportif de la section en est le maître d'œuvre exemplaire.

#### **Rapport Commission Technique :**

**M. Laurent BENIER, Conseiller Technique Régional et Mme Vanessa HAMM, Conseillère Technique pour le Développement et l'Animation des Pratiques**

*Intervention de M. Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional*

M. GRETHEN adresse des félicitations chaleureuses et appuyées aux techniciens du district qui accomplissent un travail de grande qualité reconnu tant par le LGEF que par la FFF. Les initiatives qu'ils ont prises pendant le confinement ont été adoptées par les instances régionales. Le maintien social a été maintenu.

Le DTR invite les clubs à s'inspirer du fonctionnement du district où il y a une véritable osmose entre les élus bénévoles et les salariés.

*Intervention de M. BENIER et de Mme Vanessa HAMM (un riche diaporama illustre leurs interventions)*

### Laurent

Le district en 2020/2021

- 11 403 licencié(e)s : légère baisse des effectifs (- 5%)
- Animation assurée dans les différents secteurs du territoire vosgien par les référents bénévoles Halil TORAMAN, Christophe MAULBON, Fabrice LENOIR, Christophe COLLE et Sébastien MULLER (perfectionnement des jeunes gardiens de but).
- 112 personnes ont suivi les modules de formation programmés : en visioconférence et in situ à NEUFCHATEAU (U11) et SAINT-DIE (U18)
- FOOT à l'ÉCOLE : Un cycle football de 8 semaines a pu être conduit à l'école de Plombières dans le cadre d'une convention tripartite FFF (District 88)- Education nationale (DASEN 88) – USEP (Union Sportive de l'Enseignement du premier Degré)
- DETECTIONS : U13 et U15 sur le terrain d'Uxegney (ES AVIERE)
- Pôle espoirs Grand Est de NANCY (ESSEY lès Nancy) : 3 pensionnaires vosgiens
- FOOTBALL DIVERSIFIÉ : outre le FUTSAL et le foot loisirs à 11 chez les Vétérans, d'autres pratiques sont proposées pour que le football soit accessible à tout le monde: U15 à 8– FUTNET (tennis-ballon) à UXEGNEY (terrain synthétique de l'ES AVIERE) pour 7 équipes SENIORS + 1 équipe JEUNES - foot à 8 pour les + de 50 ans.
- Section féminine de Saint-Dié-Kellermann : au niveau départemental, cela fait deux fois que la section féminine obtient le Label Or. C'est le seul club des Vosges à l'avoir reçu et dans le Grand Est, c'est le premier club amateur lorrain à le posséder.

### Vanessa

- défis foot : opérations sur 2 mois (novembre et décembre)) pour maintenir le contact avec les clubs ; en moyenne 170 participants (41 clubs représentés) ont proposé les vidéos attendues pour chacun des 11 défis. César LACOMBE animait le tirage au sort hebdomadaire pour l'attribution des lots. A l'issue du confinement les membres et les consultants du CD disponibles sont allés à la rencontre des clubs pour la remise des lots (600 lots distribués) et de ballons (150 ballons distribués).
- Opération « à fond les ballons » : cette opération a connu un tel succès que les districts voisins l'ont reprise à leur compte. De fin avril à fin juin, l'équipe technique du district s'est déplacée (1900 km parcourus) sur les installations des 40 clubs intéressés par l'animation proposée : encadrer et animer des ateliers techniques pour les catégories choisies par les clubs dans le strict respect du protocole du moment. 900 jeunes joueurs ont pu bénéficier de ces animations ; tout club visité a bénéficié de 5 ballons et disposé ensuite du petit matériel amené par les techniciens.

### Président du District et Laurent

A l'initiative de la LFA les territoires se sont engagés à organiser au moins une journée événementielle pour afficher la vigueur de la discipline.

*Etape vosgienne* : le samedi 26 juin à Gérardmer.

L'ASG était le club support. Ce fut un franc succès : table ronde le matin – opération « à fond les ballons » l'après-midi – match de gala pour clôturer la journée.

Tout le monde a pris beaucoup de plaisir : officiels de la LGEF, clubs concernés et le public.

Le District a offert à tous les gamins, gamines, éducateurs et dirigeants de cette journée un tee-shirt (blanc ou bleu) flocké de l'antienne *reprenons tous ensemble.* »



**Présentation des comptes annuels 2020/2021 par M. PIERRE BERETTA, Vice-président/Trésorier, comptes approuvés par M. Philippe BAUMANN, expert-comptable et certifiés sincères par M. VOIRIN, commissaire aux comptes.**

Le résultat de l'exercice (excédent de 49 751 €) est le fait de plusieurs facteurs

- maintien des subventions pendant la crise sanitaire qui a engendré l'arrêt des compétitions. M. BERETTA souligne que ça n'a pas altéré l'investissement et le dynamisme des techniciens qui ont mis en place des actions très prisées par les clubs vosgiens
- prise en charge du salaire de M. Laurent BÉNIER, maintenant CTR, par la LGEF

Cette bonne santé de la trésorerie a permis au district de prendre des initiatives. M. BERETTA rappelle les décisions prises par le comité de direction

- remboursement des montants des engagements (championnats et coupes) pour la saison 2020/2021 (8 000 €)
- remboursement des montants des engagements pour la saison 2021/2022 (8 000 €)
- remboursement des amendes financières relevées par la commission départementale du statut de l'arbitrage (4 460 €).

**M. BERETTA rappelle**

- *le plan de soutien matériel aux clubs mis en place par la FFF.*
- distribution de bons d'achat aux clubs amateurs qui disposent d'une école de football d'une valeur de 500 à 5 000 €, en fonction du nombre de licencié(e)s : *36 clubs vosgiens en ont bénéficié.*
- distribution de dotations Nike gratuites à tous les autres clubs : 10 ballons t.5 + des chasubles pour les clubs n'ayant pas d'activité foot animation – 20 ballons t.4 pour les clubs ayant une section foot animation. 47 clubs vosgiens en ont bénéficié.
- *L'aide financière accordée par l'Etat (le Pass'Sport) à hauteur de 50 € et selon certains critères à un jeune qui vient s'inscrire dans une association*

M. Pierre BERETTA adresse ses remerciements à Mme BALLAY (responsable développement au CDOS) qui a accompagné avec compétence le trésorier et ses collaborateurs dans les dossiers de demandes de subventions.

MM BAUMANN et VOIRIN félicitent M. Pierre BERETTA pour sa gestion.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.**

**Intervention de M. Daniel DAUBIÉ, président de la Commission Départementale des Arbitres**

« Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis Daniel DAUBIE, président de la Commission Départementale de l'Arbitrage au sein du comité directeur du District des Vosges. Membre non élu, je suis titulaire du BEF d'entraîneur et j'ai été Trésorier puis Président de club et Arbitre pendant plus de 10 ans. Formateur en arbitrage par le biais d'un diplôme du 1<sup>er</sup> degré, si aujourd'hui je me permets ce retour, c'est pour vous montrer que je connais bien les réalités des activités de chacun des acteurs du football.

Plutôt que parler de difficultés, trouvons tous ensemble des solutions, soyons positifs. Faisons tomber les cloisons qui aujourd'hui nous séparent et créons ensemble les passerelles interactives qui contribueront à sauvegarder et développer notre sport favori.

Il manque des arbitres ? Soyons tous acteurs de leur recrutement.

Les arbitres ne sont pas une secte qui évolue en dehors de la grande famille du football, ils en font partie intégrante.

A ce titre, la CDA, la commission Départementale de la Promotion de l'Arbitrage avec le soutien du District vous proposent des actions de recrutement inédites que je vais vous présenter. »

- Dès la découverte du football, initier chaque joueur au rôle d'arbitre : dès le plus jeune âge, faire arbitrer l'opposition qui clôt la séance d'entraînement par un joueur ; des vocations vont naître : les clubs en seront bénéficiaires (ne plus être en infraction) ; des jeunes motivés pourraient intégrer la section sportive dédiée à l'arbitrage
- Lors des réunions des différents pôles de la commission technique et de l'amicale des éducateurs, réserver un moment pour une intervention sur l'arbitrage
- Il en sera de même lors des prochaines réunions décentralisées organisées par le comité de direction
- Lors des stages de formation des éducateurs prévoir l'intervention d'un arbitre (et inversement, inviter des éducateurs aux stages de rentrée des arbitres)
- Lors de la journée nationale des Débutants mise en place d'un stand « devenez Arbitre, c'est notre ami » avec mise en place d'ateliers

Les candidats potentiels à l'arbitrage ayant été sensibilisés, vient le temps de la formation. La CDA organise chaque saison deux sessions de « Formation Initiale à l'Arbitrage » : l'une à l'automne (octobre ou novembre), l'une au début de l'hiver (janvier). Chaque session propose une formation de 24h (8h x 3 samedis consécutifs). Les inscriptions se font obligatoirement sur le portail Formations initié par l'Institut Régional de Formation du Football de la LGEF.

Les frais encourus par la formation sont à la charge du club (90 €). Exceptionnellement ces frais seront couverts cette saison par le district.

A noter qu'après 18 mois d'inactivité, un arbitre doit obligatoirement s'inscrire pour suivre une session de la FIA. A noter également qu'en début de saison des stages sont organisés sur une journée pour l'ensemble des arbitres et des observateurs : la CDA apprécie que le District prenne en charge les frais engendrés par ces stages.

Les Arbitres ayant réussi l'examen en fin de session seront accompagnés dans leur club par le référent en arbitrage, sur les terrains lors de leurs premières désignations. Leur tutorat sera assuré par des arbitres de District 1 ou 2 ou des membres de la CDA ou des éducateurs.

- Les 5 premiers matchs pour les jeunes arbitres ; sur un stade, le club d'accueil sera invité à communiquer aux acteurs et aux spectateurs que l'arbitre du jour débute dans l'arbitrage
- Les 3 premiers matchs pour les Arbitres Stagiaires

Ils devront diriger un quota de rencontres précisé dans les statuts de l'arbitrage pour couvrir leur club pour la saison en cours.

### **Intervention de M. Christian NICHINI, Vice-président/Secrétaire Général**

- **Proposition de modification des statuts du District des Vosges de Football :**

Il s'agit de l'ajout d'un paragraphe à l'article 12.5.1 « Convocation ». Cette modification se fait dans la continuité de ce qui a été approuvé par l'AG de la FFF, Le 4 juin 2021 et de ce qui fut approuvé par l'AG de la LGEF le 25 juin dernier. La modification offre la possibilité au comité départemental de tenir son AG en « distanciel ».

Lecture du paragraphe ajouté : « L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.

Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Lors d'une Assemblée Générale dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé. »

### Approbation unanime de l'Assemblée

- **Barème disciplinaire aggravé**



L'arbitre est un acteur incontournable du secteur sportif amateur et professionnel, sans lequel les compétitions ne pourraient avoir lieu.

Il est un spécialiste des Lois du jeu chargé et veille à leur application pour assurer la sécurité des joueurs et la régularité de la compétition.

Mais l'arbitre, qu'il soit officiel ou bénévole, est aussi, malheureusement, la cible de nombreuses critiques voire de violences inacceptables, même à des niveaux de pratique très modestes.

*C'est dans ce cadre que le Comité de direction de la LGEF a décidé d'aggraver le barème disciplinaire fédéral.*

L'article 1 du préambule du barème disciplinaire fédéral notifie que ce barème peut être aggravé par décision du Comité de Direction de l'instance qui se saisit de cette disposition.

Par décision du Comité Directeur de la Ligue du Grand Est de Football et adopté par l'Assemblée Générale de la Ligue du 25 juin 2021, le barème des sanctions sportives mentionnées aux articles 7 à 13 (voir ci-dessous) est majoré uniquement pour des faits commis par des joueurs et/ou entraîneur, éducateur, dirigeant, personnel médical à l'encontre d'officiel :

- Article 7 - Comportement obscène
- Article 8 - Comportement intimidant / menaçant
- Article 9 - Comportement raciste / discriminatoire
- Article 10 - Bousculade volontaire
- Article 11 - Tentative de brutalité / tentative de coup
- Article 12 – Crachat
- Article 13 - Acte de brutalité / coup.

Lors de l'Assemblée Générale du district des VOSGES qui s'est tenue à RAON L' ETAPE , le vendredi 20 octobre 2017, les clubs ont approuvé l'utilisation du barème de la LGEF avec un effet immédiat.

C'est pourquoi le Barème disciplinaire LGEF aggravé sera appliqué dans le District des Vosges de Football.

- **Vœux des clubs**

Au 8 octobre aucun vœu n'avait été adressé au secrétariat du district.

Une demande tardive a été envoyée le 15 octobre dernier et n'a pu être traitée selon la procédure officielle. Cette demande concernait une éventuelle modification d'un point du règlement gérant une pratique du football diversifié. Elle a été transmise à la commission départementale concernée qui présentera sa délibération au comité de direction pour validation. Le club demandeur aura une réponse après la saisine de ces instances.

## **Le District des Vosges de Football, un relais pour les actions de prévention de la santé**

### **- Actions mises en valeur**

- *Les Foulées Roses* (4 octobre) et *la Foulées des Barbus* (7 novembre) : manifestations proposées par la Ligue contre le cancer
- *Don du sang* : intervention de M. Sylvain ZANETTI, président régional du Don du sang.
  - Depuis juin dernier, la LGEF est partenaire de l'Etablissement français du sang Grand Est. Ce partenariat vise notamment à impliquer les clubs de foot du Grand Est dans le don du sang. Le don du sang est une nécessité permanente. Il faut 1500 dons chaque jour dans le Grand Est ne serait-ce que pour répondre aux besoins quotidiens. La LGEF et l'EFS Grand Est sont partenaires afin d'impliquer les clubs de football du Grand Est qui peuvent désormais organiser une collecte au sein même de leur club, sous réserve de disposer d'une potentialité de 50 donneurs. L'EFS a mis en place un cahier des charges précis et des personnes contacts dans chaque département. L'EFS prend en charge toute l'organisation de la collecte, le club ayant à sa charge la mise à disposition des locaux et

la communication sur la collecte. Si le potentiel de donneurs n'est pas suffisant, les clubs peuvent néanmoins communiquer sur le don du sang et sur des collectes ayant lieu en proximité.

- Interventions dans les écoles : Les associations de donneurs de sang réalisent, tout au long de l'année, des interventions dans les écoles afin de sensibiliser les élèves au don de sang. Ils sont les donneurs de demain, ainsi que de très bons porte-paroles !
- *Prévention et secours civiques de niveau 1 : intervention de M. Bruno Herbst* : la Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Une formation de 7h initiée par le district sera proposée par secteurs aux différents acteurs du football et assurée par des formateurs agréés et habilités.

## Intervention des personnalités

### **M. Jean-Marie LALANDRE, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**

- ravit l'assemblée pour son approche avec humour de la gestion des matchs par les arbitres (lui un ancien arbitre régional)
- félicite chaleureusement les responsables du football vosgien qui malgré la période compliquée que vivent les associations ont su apporter une richesse humaine dans l'animation des territoires.

### **M. Jean-François WUST, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif**

#### remerciements

- M. WUST remercie le Président du District *pour* le dallage de l'allée qui mène au local du CDOS, *pour* la mise à disposition de la salle Jacques Georges afin d'y tenir des formations de bénévoles des différentes disciplines (le CDOS est la clef de voûte du sport vosgien, soit 52 comités départementaux), *pour* la mise à disposition d'un bureau à Isabelle BALLAY, Responsable Développement du Mouvement Sportif du CDOS
  - Remerciements à M. Alain COLNÉ, membre du Comité de direction du District et secrétaire du CDOS qui s'est investi de belle manière pour installer le site internet du CDOS et qui l'anime constamment
- #### L'éducation par le sport
- Le football est un acteur de la formation citoyenne de l'individu ; le football, c'est la mixité sociale, le maintien du lien social
  - La devise du district « Au plus près des clubs vosgiens » est un engagement fort que le District assume par des actions de proximité. Il y a une réelle symbiose entre les représentants des clubs et les membres du comité : c'est une belle équipe.
  - La réactivité des dirigeants du football face aux quelques travers du football permet d'appréhender l'avenir de la discipline avec confiance. Rien n'arrêtera le football, c'est une école de la vie. Vive le District !

## RECOMPENSES

### Section Féminine des SRDK

- Cédric CHRISTOPHE met à l'honneur des dirigeantes et des animatrices qui s'investissent sans compter pour la bonne marche de la section : Christelle LECOMTE, Violaine BOUDEY, Lucie BALLOUARD, Aurore CHRISTOPHE, Isabelle PECCHIO et Katy GEORGES. Il remet à chacune « le maillot dirigeante de l'année » et un bouquet de fleurs.
- Cerise sur le gâteau, M. Albert GEMMICH remet un maillot de l'équipe de France à la capitaine de l'équipe SENIORS

### Une arbitre à l'honneur

- Le district et la CDA s'associent pour saluer l'investissement d'Audrey LIVRAMENTO à la cause arbitrale
- La parole est au président de la CDA :  
« Audrey est née ... au siècle dernier. Son club formateur est le SA EPINAL auquel elle est toujours restée fidèle. Sa première licence remonte au 23 septembre 1997.

Tout en construisant ses vies professionnelle et familiale, elle a gravi les échelons de la hiérarchie de l'arbitrage au sein du District des Vosges. Depuis plusieurs saisons elle officie comme arbitre D1. Au fur et à mesure des expériences rencontrées, elle a intégré la CDA des Vosges comme référente du Football féminin qu'elle représente aussi à la LGEF. Elle est également observatrice des jeunes arbitres et des arbitres débutants le samedi après-midi. Sans doute parce que ça ne lui suffisait pas, elle est la référente en arbitrage pour son club de cœur. Egalement arbitre Futsal où elle trouve un réel plaisir à officier, sachant toujours conduire ses activités d'une main de fer dans un gant de velours, c'est une belle personne qui se présente devant vous. La CDA et les membres du comité de direction du district tenaient aujourd'hui à mettre à l'honneur Audrey pour les longues années mises au service du football, en espérant toujours compter sur ses engagements pour les années à venir. »

#### Un serviteur du football à l'honneur

M. GEMMIRICH, président de la LGEF, remet la plaquette de bronze de la FFF à M. Claude SIBLOT pour un demi-siècle dédié à la grande famille du football. Président fondateur du district des Vosges de Football, M. SIBLOT est toujours un membre actif de la maison départementale puisque qu'il est le secrétaire de la Commission départementale des Terrains et installations sportives et instructeur auprès de la Commission Départementale Juridique et de Discipline. L'assemblée salue son engagement.

#### Remise de ballons : 4 ballons dont un ballon FUTSAL sont attribués par tirage au sort aux clubs suivants:

AS Canton de DOMPAIRE – US SENONES – JS CHATENOIS – AS MOYENMOUTIER/PETITE RAON – US RAON L'ETAPE – AS GIRMONT – FC CORCIEUX – AS PADOUX – AS GIRANCOURT /DOMMARTIN/CHAUMOUSEY – AS COUSSEY – FC DOMMARTIN lès Remiremont – ASF SAULXURES/THEFOSSE – SM BRUYERES – FC SAINTE MARGUERITE – REMIREMONT/SAINT-ETIENNE FC – AS DARNEY - SRDK

#### **CLÔTURE de l'Assemblée Générale : M. Bruno HERBST, président du District**

- M. HERBST informe l'assemblée qu'il a sollicité le dispositif public nommé DLA (dispositif local d'accompagnement) pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin d'optimiser le fonctionnement interne du District, les relations avec les clubs, le lien déjà fort avec la Ligue du Grand Est.
- Le Président présente le calendrier des réunions décentralisées qui seront activées dès le 8 novembre prochain. L'objectif est de permettre aux différentes familles du football d'échanger entre elles.
- Le Président s'appuiera sur l'annexe 8 des Règlements de la FFF intitulée « Charte d'Ethique et déontologie du Football » qui se décline en 11 principes fondamentaux du football qui le régissent:
  - Les valeurs, règles morales : respect – loyauté – fair-play
  - Les devoirs : maîtrise de soi – exemplarité – égalité - neutralité – équité – intégrité – indépendance – solidarité
- Le Président invite chaque acteur du football à être extrêmement vigilant pour la bonne santé du football.

#### **Convivialité**

Le Président invite les participants à partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité de Saint-Dié-des-Vosges.


Les personnes ayant réservé leur repas se retrouveront ensuite au restaurant de l'Espace François Mitterrand.

Le secrétaire général du district

Christian NICHINI

Le Président du district

Bruno HERBST



DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL  
31 ter, avenue des Templiers - B.P. 235  
88009 EPINAL Cédex  
Tél: 03 29 29 43 06  
Fax: 03 29 29 10 45  
E.mail: secretariat@vosges.fff.fr